14

Quatorzième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(22 octobre – 5 novembre 2012)

République de Corée

Intervention du Représentant Permanent de la France
Genève, le vendredi 25 octobre 2012 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

La France remercie la délégation coréenne pour la présentation de son rapport très complet, qui présente de manière précise la manière dont les recommandations acceptées lors du premier cycle ont été mises en œuvre. Ma délégation souhaite formuler plusieurs recommandations :

1/ La France salue l'existence d'un moratoire sur l'exécution de la peine de mort et recommande vivement à la République de Corée de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'abolir la peine de mort en droit.

2/ La France se félicite de la mise en place d'un service alternatif au service militaire pour les objecteurs de conscience et recommande à la République de Corée d'adapter la législation nationale existante afin que ces services alternatifs aient effectivement un caractère civil et qu'ils soient placés sous le contrôle d'autorités civiles.

3/ La France salue les efforts accomplis par la République de Corée en faveur de la liberté d'expression et de la liberté d'association et de réunion pacifique. Elle lui recommande de préciser les modalités d'application de la loi sur la sécurité nationale afin qu'elle ne puisse être utilisée à l'encontre de ces libertés.

4/ Dans le cadre de la politique générale sur l'immigration de 2008, la France souhaiterait connaître les mesures concrètes prises afin de protéger les travailleurs migrants. Elle recommande à la République de Corée de prendre toutes les mesures afin d'éliminer la restriction à la mobilité des travailleurs migrants.

5/ Enfin, la France recommande à la République de Corée de favoriser la mise en œuvre d'un système d'enregistrement des naissances permettant un enregistrement immédiat des naissances, indépendamment de la situation ou de la nationalité des parents. Elle lui recommande également d'adhérer à la convention de la Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

Je vous remercie./.